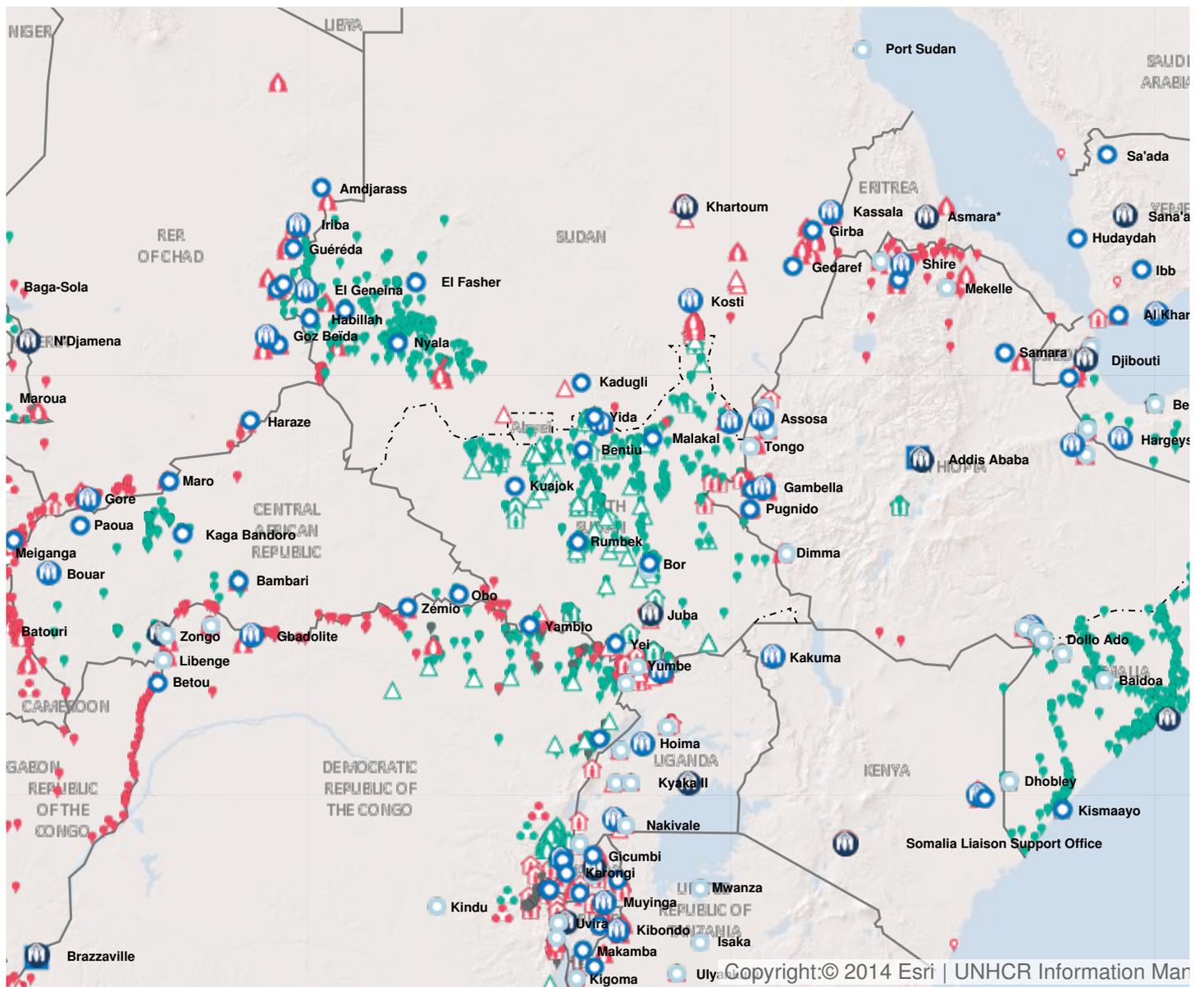


Résumé du plan 2017

Généré le 27/12/2016

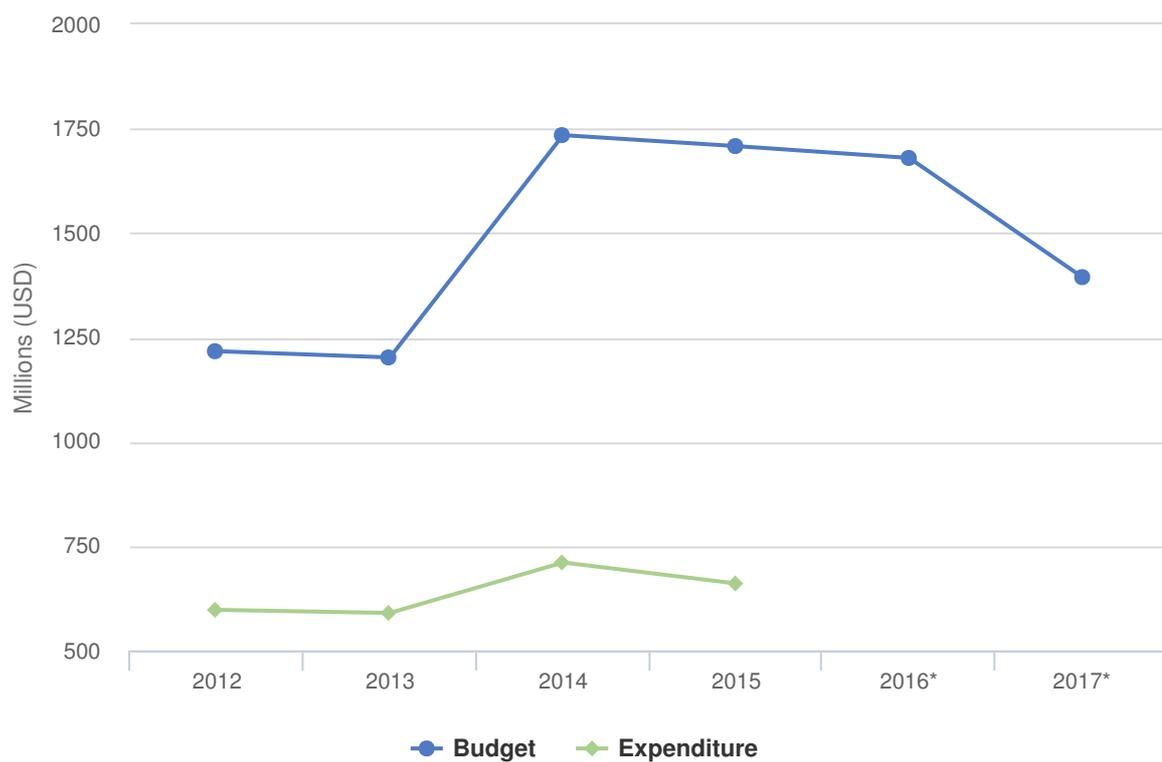
Subregion: East and Horn of Africa

| Tchad | Djibouti | Erythréé | Ethiopie | Kenya | Somalie | Soudan du Sud | Soudan | Ouganda |

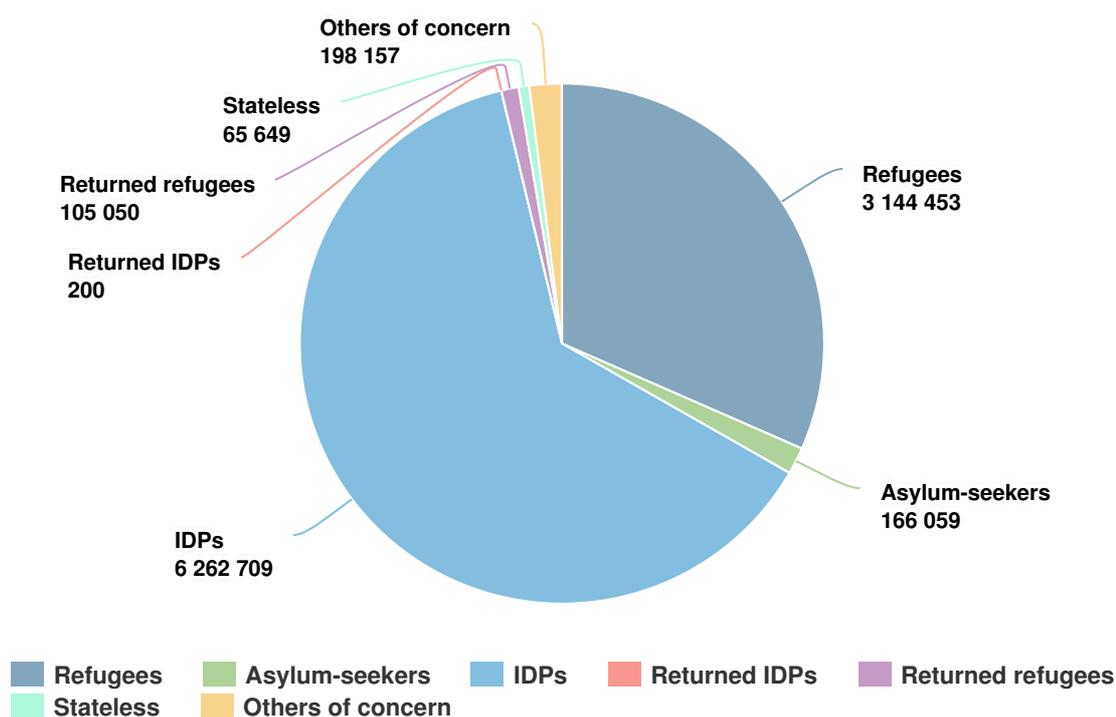


Latest update of camps and office locations 21 Nov 2016. By clicking on the icons on the map, additional information is displayed.

Budgets and Expenditure in Subregion East and Horn of Africa



People of Concern - 2017 [projected]



Environnement opérationnel et stratégie

Les pays qui accueillent des réfugiés dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique demeurent vulnérables aux afflux de grande envergure de réfugiés déracinés par les crises persistantes au Burundi, au Soudan du Sud et au Yémen. Les pays hôtes luttent pour apporter un soutien aux nouveaux arrivants et aux populations réfugiées de longue date ainsi que, dans certains cas, aux déplacés internes. Les réfugiés et les communautés hôtes ont été touchés par le phénomène météorologique El Niño, responsable de conditions climatiques plus sèches que d'habitude dans de grandes régions de l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie, ce qui a mis à mal les réserves hydriques et contrarié la production agricole.

En dépit de ce contexte difficile, des progrès notables ont été accomplis pour consolider le cadre juridique de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la région. À Djibouti, le Conseil des Ministres a adopté une nouvelle loi sur le statut des réfugiés en septembre 2016. En Ouganda, le Gouvernement a intégré son programme de transformation des zones d'installation dans le Plan national de développement II 2016-2020. Le programme est l'approche choisie par le Gouvernement ougandais pour prendre en charge et protéger les réfugiés. Il vise à promouvoir l'autosuffisance et l'installation sur place des réfugiés, en plus du développement social des zones d'accueil. Les réfugiés et les déplacés internes ont également été inclus dans le projet de plan national de développement somalien qui, s'il est approuvé, resserrera les liens entre les initiatives humanitaires et de développement en vue de créer des conditions propices au retour.

Il devient très urgent d'identifier des solutions appropriées aux déplacements prolongés dans la sous-région. Le HCR continuera de prodiguer une protection conforme au droit international. Il administrera des ressources limitées en favorisant les solutions, veillera au caractère volontaire du retour et protégera le bien-être des rapatriés. Si l'insécurité et l'instabilité politique dans beaucoup de régions somaliennes restent des obstacles à un rapatriement librement consenti à grande échelle, plus de 30 000 Somaliens ont été aidés à regagner leur pays en 2016. Le « Plan d'action renforcé pour le rapatriement librement consenti et la réintégration des réfugiés somaliens depuis les camps de Dadaab au Kenya » a été adopté en juillet 2016.

Le HCR collaborera avec ses partenaires pour élaborer des stratégies de solutions et de protection régionales pluriannuelles pour les situations en Somalie et au Soudan du Sud, conformément aux principes de la Déclaration de New York adoptée en septembre 2016. Ces stratégies rassembleront un éventail d'initiatives pour multiplier les possibilités de réinstallation et d'intégration, ce qui établira des conditions adaptées au rapatriement librement consenti dans le pays d'origine et d'asile, notamment dans les secteurs des moyens de subsistance et de l'autosuffisance, des abris, de la santé et de l'éducation. Le HCR et ses partenaires se mettront d'accord sur une vision et des objectifs stratégiques au niveau national, ce qui facilitera la définition d'une perspective et d'objectifs régionaux à long terme pour ces situations complexes.

Les opérations du HCR en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique demeurent gravement sous-financées, à tel point que des pénuries alimentaires ont parfois été signalées. Plus généralement, l'augmentation du nombre de personnes déplacées suite à ces crises n'a pas correspondu à des hausses égales du financement pour aider les communautés et les gouvernements hôtes à assurer des services adéquats aux personnes déplacées. Le faible niveau de financement disponible doit être corrigé de toute urgence pour répondre aux besoins humanitaires dans la sous-région.

Le HCR reste préoccupé par les mouvements secondaires de réfugiés depuis l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, en raison de plusieurs facteurs, notamment l'instabilité et les limites à la liberté de circulation. En réponse au nombre croissant d'enfants dans ces mouvements, le HCR travaillera avec ses partenaires pour améliorer la protection de l'enfant et les interventions sectorielles, tout particulièrement pour les très nombreux enfants qui ont été séparés de leur famille dans le contexte du conflit au Soudan du Sud.

2017 Budget for East and Horn of Africa | USD

Operation	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	Pillar 3 Reintegration projects	Pillar 4 IDP projects	Total
Chad	159,003,568	991,739	0	2,850,000	162,845,307
Djibouti	33,785,056	0	0	0	33,785,056
Eritrea	3,899,094	0	0	0	3,899,094
Ethiopia	260,779,824	0	0	0	260,779,824
Ethiopia UNHCR Representation to the AU and ECA	2,205,453	0	0	0	2,205,453
Kenya	213,520,184	852,845	0	0	214,373,030
Kenya Regional Support Hub	6,092,571	0	0	0	6,092,571
Somalia	29,226,758	0	20,176,076	35,900,072	85,302,906
South Sudan	131,086,974	1,486,448	0	39,099,198	171,672,619
Sudan	114,638,499	2,600,987	6,313,447	26,910,666	150,463,598
Uganda	298,820,832	200,000	0	0	299,020,832
Regional activities	4,000,000	0	0	0	4,000,000
Total	1,257,058,813	6,132,019	26,489,523	104,759,936	1,394,440,290